

# Revue des actions de la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones (DLC)

## RAPPORT DE MISSION DE REVUE

Rapport Final DAI-2024-RF01

07 février 2024

Intitulé de l'Engagement	Unité Administrative	Type d'Engagement	Opinion Globale
<b>Mission de revue des actions de la Direction de la langue française et de la diversité des cultures francophones</b>	DLC	Revue	Non applicable

### Importance de la mission :

A l'horizon 2030, la Francophonie a pour ambition de devenir un espace solidaire mieux gouverné, inclusif, numérique, innovant, durable et prospère, au profit du mieux-être des populations, au premier rang desquelles les jeunes et les femmes.

Pour réaliser ses ambitions, l'OIF compte mettre en œuvre trois programmes stratégiques dans le cadre de la programmation quadriennale 2024-2027 :

- La langue française au service des cultures et de l'éducation ;
- La langue française au service de la démocratie et de la gouvernance ;
- La langue française, vecteur de développement durable.

Au cours du quadriennium 2019-2022, la promotion de la langue française ainsi que celle de la diversité linguistique et culturelle ont constitué l'une des missions-phare de l'OIF. La DLC est l'unité de programme en charge. Le Bureau de l'Administratrice a sollicité la DAIE pour la conduite d'une revue indépendante des actions réalisées par la DLC.

Objectifs et Périmètre	Résultats
<p>Les objectifs spécifiques de la mission comprenaient l'évaluation et/ou l'audit de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>La pertinence, la cohérence et l'efficacité des dispositifs actuels de la DLC ;</li> <li>Les modalités de travail avec les autres unités de programmes et les représentations extérieures ;</li> <li>Le degré de transparence dans l'attribution des subventions et les choix de partenaires et de bénéficiaires ;</li> <li>La prévention et gestion des risques réputationnels ; et</li> <li>L'ampleur des adaptations programmatiques, réaménagements de projets et décentralisations à réaliser pour être en phase avec la nouvelle programmation.</li> </ol> <p>La mission a consisté à des entretiens avec le personnel-clé, les bénéficiaires et partenaires ; des revues documentaires ; des revues analytiques ; d'enquêtes de satisfaction ; d'examen détaillé d'échantillons représentatifs de la population étudiée sur les sujets couverts par cette revue ; et de l'analyse de données.</p>	<p>Pour être en phase avec la nouvelle programmation, la mission recommande les adaptations suivantes :</p> <p><b>Objectif n°1 : Pertinence, cohérence et efficacité des dispositifs actuels de la DLC</b></p> <p>Suite aux différentes évolutions, il est opportun pour la DLC : i) d'élaborer un narratif/récit commun, ii) de renforcer la cohérence des activités en s'appuyant sur des appels à projets bien structurés, iii) d'adopter une approche d'intervention qui lie les activités structurantes avec les activités sur le terrain à fort impact et iv) d'assurer un meilleur suivi-évaluation de la mise en œuvre des projets.</p> <p><b>Objectif n°2 : Modalités de travail avec les autres unités de programmes et les représentations extérieures</b></p> <p>Pour accompagner la décentralisation, il faudrait développer et mettre en œuvre un cadre intégré de collaboration entre la DLC, les REPEX et les autres unités administratives.</p>

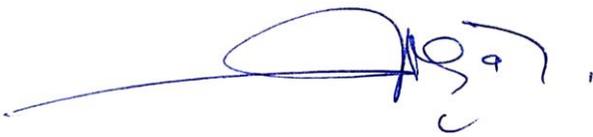
La mission a porté sur les actions de la DLC réalisées au cours des exercices 2021, 2022 et 2023 (à fin août)

Objectif n°3 : Degré de transparence dans l'attribution des subventions et le choix de partenaires et bénéficiaires

Il est conseillé de définir un cadre de fonctionnement des commissions aligné avec les directives en vigueur ou mettre à jour celles-ci.

Objectif n°4 : Prévention et gestion des risques réputationnels

Pour traiter efficacement les risques prévisibles, la DLC devrait constituer un registre des risques régulièrement mis à jour et définir les actions à prendre.



**Rigobert Pinga Pinga**  
Directeur de l'Audit Interne  
et de l'évaluation



**Mansour LO**  
Auditeur en charge